



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NORMANDIE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R28-2020-93

PUBLIÉ LE 28 SEPTEMBRE 2020

Sommaire

Préfecture de la région Normandie - SGAR

R28-2020-09-23-005 - Arrêté N°SGAR/20-053 portant composition nominative du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional de Normandie (9 pages)	Page 3
R28-2020-09-25-004 - Arrêté N°SGAR/20-055 portant composition du conseil d'administration de l'établissement public foncier de Normandie (6 pages)	Page 13
R28-2020-09-25-005 - Arrêté N°SGAR/20-056 portant renouvellement de la composition nominative du conseil de surveillance du Grand Port Maritime du Havre (3 pages)	Page 20

Préfecture de la région Normandie - SGAR

R28-2020-09-23-005

Arrêté N°SGAR/20-053 portant composition nominative
du Conseil Économique, Social et Environnemental
Régional de Normandie

*Arrêté N°SGAR/20-053 portant composition nominative du Conseil Économique, Social et
Environnemental Régional de Normandie*



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat Général
pour les Affaires Régionales
Pôle politiques publiques**

Pauline BLUMEREL

Rouen, le 23 septembre 2020

Chargée de mission
Équilibre des territoires

**Arrêté n° SGAR/20-053
portant composition nominative du Conseil Économique, Social et Environnemental
Régional de Normandie et abrogeant l'arrêté n°SGAR/20-044**

**Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime
Officier de l'ordre de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.4134-1 à L.4134-7-2 et les articles R.4134-1 et R.4134-4 ;
- Vu la loi n°72-619 du 5 juillet 1972 modifiée portant création et organisation des régions ;
- Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- Vu la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement ;
- Vu le décret présidentiel n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements modifié ;
- Vu le décret présidentiel du 1^{er} avril 2019 portant nomination du préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime M. Pierre-André DURAND ;
- Vu le décret n°2001-731 du 31 juillet 2001 relatif à la composition et au renouvellement des Conseils Économiques et Sociaux Régionaux ;
- Vu le décret n°2011-112 du 27 janvier 2011 relatif à la composition et au renouvellement des Conseils Économiques, Sociaux et Environnementaux Régionaux ;

Préfecture de la région Normandie
7 place de la Madeleine – CS16036 – 76036 ROUEN CEDEX
Tél : 02 32 76 51 67
Courriel : kamel.moussaoui@normandie.gouv.fr

- Vu le décret n°2015-1917 du 30 décembre 2015 relatif à la refonte de la carte des Conseils Économiques, Sociaux et Environnementaux Régionaux, à leur composition et aux conditions d'exercice des mandats de leurs membres ;
- Vu le décret n°2017-1193 du 26 juillet 2017 relatif à la composition et au renouvellement des Conseils Économiques, Sociaux et Environnementaux Régionaux ;
- Vu l'arrêté de la préfète de la région Normandie n°SGAR/17-101 du 25 octobre 2017 fixant la liste des organismes représentés au Conseil Économique, Social et Environnemental Régional de Normandie ;
- Vu l'arrêté du préfet de la région Normandie n°SGAR/20-044 du 27 août 2020 portant composition nominative du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional de Normandie ;
- Vu le courrier de démission en date du 13 août 2020 de M. Antoine BERBAIN, représentant HAROPA, Ports de Paris Seine Normandie ;
- Vu le courrier de démission en date du 1^{er} septembre 2020 de M. Christophe DORÉ, représentant l'Union des Entreprises de Proximité de Normandie et le courrier du 17 septembre 2020 désignant M. Guillaume DARTOIS ;
- Vu le courrier en date du 10 septembre 2020 désignant Mme Josiane RENET représentante de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises de Normandie et du club Entrepreneuriat au Féminin ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La composition nominative du CESER de Normandie est définie ainsi qu'il suit, jusqu'au 31 décembre 2023 :

Nb sièges	Mode de désignation
42	COLLEGE I – Représentants des entreprises et activités professionnelles non salariées
7	Au titre des chambres consulaires : – 3 par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Normandie : <ul style="list-style-type: none"> • Mme Fabienne NICOLLE • M. Xavier PREVOST • M. Yves LEFEBVRE – 2 par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Normandie : <ul style="list-style-type: none"> • Mme Marie-Ange GUILBERT • M. Jean-Denis MESLIN – 2 par la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie : <ul style="list-style-type: none"> • M. Pascal FERÉY • Mme Anne-Marie DENIS

15	<p>Au titre des organisations patronales interprofessionnelles et professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 par le Mouvement des Entreprises de France de Normandie : <ul style="list-style-type: none"> • M. Dominique GARÇONNET • Mme Sarah BALLUET • M. Dominique FREBOURG - 1 par accord entre le Mouvement des Entreprises de France de Normandie et la Fédération Régionale des Travaux Publics de Normandie : <ul style="list-style-type: none"> • Mme Julie GUILLAS - 1 par accord entre le Mouvement des Entreprises de France de Normandie et l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie : <ul style="list-style-type: none"> • M. Stéphane ZANCHET - 1 par accord entre le Mouvement des Entreprises de France de Normandie et France Chimie Normandie : <ul style="list-style-type: none"> • M. Didier LUTSEN - 1 par le Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprise de Normandie : <ul style="list-style-type: none"> • Mme Éléonore MANDEL - 3 par la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises de Normandie : <ul style="list-style-type: none"> • M. Olivier FLEUTRY • M. Philippe SCELIN • Mme Caroline VOLLE - 1 par accord entre la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises de Normandie et le club Entrepreneuriat au Féminin : <ul style="list-style-type: none"> • Mme Josiane RENET - 4 par l'Union des Entreprises de Proximité de Normandie : <ul style="list-style-type: none"> • M. Gabriel DESGROUAS • M. Guillaume DARTOIS • Mme Marie-Hélène LALANDE • Mme Roseline LEMARCHAND
7	<p>Au titre du secteur agricole et agro-alimentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 par la Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de Normandie : <ul style="list-style-type: none"> • M. Jean-Yves HEURTIN • Mme Sylviane LEFEZ - 1 par les Jeunes Agriculteurs de Normandie : <ul style="list-style-type: none"> • M. Arnaud GILLES - 1 par accord entre la Confédération Paysanne de Normandie et la Coordination Rurale de Normandie : <ul style="list-style-type: none"> • Mme Sabine LEFEBVRE - 2 par accord entre la Coop de France Normandie et l'Association Régionale des Entreprises Alimentaires de Normandie : <ul style="list-style-type: none"> • M. Bertrand DECLOMESNIL

	<ul style="list-style-type: none"> • M. Hervé FLEURY <p>– 1 par « Filières non alimentaires » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Régis CHOPIN
3	<p>Au titre du secteur de la mer :</p> <p>– 1 par le Comité régional des pêches et élevages marins de Normandie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Dimitri ROGOFF <p>– 1 par le Comité régional de la conchyliculture de Normandie-Mer du Nord :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Thierry HELIE <p>– 1 par HAROPA, Ports de Paris Seine Normandie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Non pourvu
6	<p>Au titre des secteurs industriels :</p> <p>– 1 par Normandie AeroEspace :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Fabienne FOLLIOU <p>– 1 par accord entre l'Association Régionale de l'Industrie Automobile de Normandie et le pôle de compétitivité MOV'EO :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Jean-Dominique WAGRET <p>– 1 par Normandie Énergies :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Marc GRANIER <p>– 1 par le pôle de compétitivité Cosmetic Valley :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Daniel DE ROSA <p>– 1 par le pôle de compétitivité Hippolia :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Laurence MEUNIER <p>– 1 par le pôle de compétitivité Transactions Électroniques Sécurisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Jacques BELIN
4	<p>Au titre du secteur des services :</p> <p>– 1 par la Fédération Bancaire Française, Comité des banques de Normandie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Catherine LILLINI <p>– 1 par accord entre Logistique Seine-Normandie et le pôle de compétitivité Novalog :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Florence GUENTCHEFF <p>– 1 par accord entre l'Union Portuaire Rouennaise et l'Union Maritime et Portuaire du Havre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Michel SEGAIN <p>– 1 par Normandy French Tech :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Philippe ENXERIAN

42	COLLEGE II – Représentants des organisations syndicales de salariés les plus représentatives dans le secteur privé et dans les trois fonctions publiques
12	par la Confédération française démocratique du travail (CFDT) en Normandie : <ul style="list-style-type: none"> • M. Jean-Paul CHOULANT • M. Olivier DELILLE • Mme Nicole GOOSSENS • Mme Nathalie JEANPIERRE • M. Philippe LEGRAIN • M. Xavier LERIBLER • Mme Cécile MAIRE • Mme Brigitte MARIE • M. Jean-Luc MICHEL • Mme Sylvie MONTIER • M. Gérard SABBAGH • Mme Christine LEROY
2	par la Confédération française de l'encadrement – Confédération générale des cadres (CFE-CGC) en Normandie : <ul style="list-style-type: none"> • M. Jean DUFROY • Mme Florence LE LEPVRIER
2	par la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) en Normandie : <ul style="list-style-type: none"> • M. Mohand LATROUS • Mme Valérie RUBA COUTHIER
13	par la Confédération générale du travail (CGT) en Normandie : <ul style="list-style-type: none"> • Mme Jocelyne AMBROISE • M. Denys DECLERCQ • Mme Catherine DUMOUTIER-MANIERE • M. Alain DEVAUX • M. Guillaume GRAVIER • M. Eric LAUGEROTTE • Mme Bénédicte PINOT • M. Emmanuel MAILLARD • M. Mathias DUBOURGUAIS • Mme Nadège PLAINEAU • Mme Céline DESANAUX • Mme Valérie VARENNE • M. Hugues SANSON
7	par la Confédération générale du travail – Force Ouvrière (FO) en Normandie : <ul style="list-style-type: none"> • Mme Violaine JULIE • Mme Maud LASNON • M. David LECOMTE • Mme Liza-France PAROISSE • M. Jean-Yann PERROTTE • M. Pierrick SALVI • M. Gérard THERIN
1	par la Fédération Autonome de la Fonction Publique (FA-FP) en Normandie : <ul style="list-style-type: none"> • Mme Coralie LAFRECHOUX
1	par la Fédération Syndicale Unitaire (FSU) en Normandie :

	<ul style="list-style-type: none"> • M. Eric PUREN
2	par SUD Solidaires en Normandie : <ul style="list-style-type: none"> • M. Ludovic PIQUOT • Mme Anne PINEL
2	par l'Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA) en Normandie : <ul style="list-style-type: none"> • M. Christophe LEROY • Mme Véra MONFORT

42	COLLEGE III – Représentants des organismes et associations qui participent à la vie collective de la région ou agissent dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable
5	Au titre du secteur de la santé, protection sociale, action sociale, formation et insertion : – 1 par accord entre la Fédération des unions régionales des professionnels de santé en Normandie et l'Union Régionale des Médecins Libéraux de Normandie : <ul style="list-style-type: none"> • M. Jean-Claude SOUBRANE – 1 par la Fédération Hospitalière de France de Normandie : <ul style="list-style-type: none"> • Mme Emmanuèle JEANDET-MENGUAL – 1 par accord entre l'Union Régionale des Organismes de Formation en Normandie et la Fédération de Formation Professionnelle de Normandie : <ul style="list-style-type: none"> • M. Richard LECOEUR – 1 par l'Association les Unions Régionales Inter-fédérales des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux de Normandie : <ul style="list-style-type: none"> • Mme Nathalie SARGE – 1 par accord entre la Fédération des Acteurs de la Solidarité de Normandie et le Comité et Organisme d'Aide aux Chômeurs par l'Emploi de Normandie : <ul style="list-style-type: none"> • M. Philippe TESSIER
9	Au titre du secteur de la famille et des solidarités intergénérationnelles : – 2 par accord entre la Fédération des Conseils de Parents d'Élèves de Normandie ; entre la Fédération des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public de l'académie de Caen et la fédération des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public de l'académie de Rouen ; entre l'Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre de l'académie de Caen et l'Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre de l'académie de Rouen : <ul style="list-style-type: none"> • Mme Nicole PAUL • M. Paul VITART – 1 représentant de moins de 30 ans (article L4134-2 du Code Général des Collectivités Territoriales) par Familles Rurales Normandie : <ul style="list-style-type: none"> • Mme Charlotte ALLEAUME – 1 par le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire de Normandie : <ul style="list-style-type: none"> • M. Jean-Luc LEGER

	<p>– 1 par la Ligue de l’Enseignement de Normandie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Martine LOUVEAU <p>– 1 par le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne de Normandie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Aline PICHEREAU-QUENTIN <p>– 1 par l’Union Régionale des Associations Familiales de Normandie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Rémy GUILLEUX <p>– 1 par accord entre les Centres d’Information des Droits des Femmes et de la Famille du Calvados, de l’Eure, de la Manche, de l’Orne et de la Seine-Maritime :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Marie-Christine VANHEMS <p>– 1 par accord entre le Comité de Coordination des Associations de Personnes en Situation de Handicap de Normandie ; entre les délégations de l’Association des Paralysés de France du Calvados, de l’Eure, de la Manche, de l’Orne et de la Seine-Maritime ; l’Union Nationale des Associations des Parents et Enfants Inadaptés de Normandie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Michel PONS
3	<p>Au titre du secteur de l’économie sociale et solidaire :</p> <p>– 2 par la Chambre Régionale de l’Économie Sociale et Solidaire de Normandie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Rodolphe JOIGNE • Mme Monique LEMARCHAND <p>– 1 par la Mutualité Française de Normandie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Dominique FERME
8	<p>Au titre de l’enseignement supérieur et de la recherche :</p> <p>– 2 représentants des universités au titre de la Communauté d’Universités et d’Établissements de Normandie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Lamri ADOUI • Mme Nathalie AUBOURG <p>– 2 représentants des écoles d’ingénieur au titre de la Communauté d’Universités et d’Établissements de Normandie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Abdelkrim-Mourad BOUKHALFA • Mme Delphine VACQUEZ <p>– 1 représentant des étudiants au titre de l’association étudiante majoritaire au Conseil d’administration de la Communauté d’Universités et d’Établissements de Normandie – la Fédération des Associations Générales Étudiantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Rémy LEGER <p>– 1 par Normandie Incubation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Sophie LE BRICQUIR <p>– 1 par le Club Normandie Pionnières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Claire-Hélène PÉGHAIRE-GAUDEUL <p>– 1 par accord entre les Réseaux d’Intérêts Normands :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Mme Nicole ORANGE
8	<p>Au titre du secteur de l'environnement :</p> <p>– 3 par accord entre France Nature Environnement-Normandie, le Comité Régional d'Études pour la Protection et l'Aménagement de la Nature en Normandie et le Groupement Régional des Associations de Protection de l'Environnement de Normandie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Marie-Charlotte ATINAULT • Mme Véronique LEROUX • Mme Arlette SAVARY <p>– 2 par accord entre le Groupement Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement de Normandie et le Centre d'Action Régionale pour le Développement de l'Éducation Relative à l'Environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Sophie CHAUSSI • Mme Sylvie FUSIL <p>– 1 par la Fédération régionale des chasseurs de Normandie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Dominique MONFILLIATRE <p>– 1 par accord entre les Fédérations départementales de la pêche du Calvados, de l'Eure et de la Seine-Maritime :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Daniel HANCHARD <p>– 1 personnalité qualifiée au titre de l'environnement (article L4134-2 du Code Général des Collectivités Territoriales) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Jean-Pierre GIROD
9	<p>Au titre du secteur cadre de vie :</p> <p>– 1 par le Centre Technique Régional de la Consommation de Normandie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Pascal CATELAIN <p>– 1 par l'Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir en Normandie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Catherine KERSUAL <p>– 1 représentant du spectacle vivant, les arts plastiques et visuels, l'enseignement de la musique, de la danse et du théâtre, du cinéma et de l'audiovisuel, du livre et de la lecture : par accord entre les centres dramatiques nationaux de Normandie, les centres chorégraphiques de Normandie, les scènes nationales de Normandie, les scènes conventionnées de Normandie, les scènes de musiques actuelles de Normandie, le pôle national des arts du cirque, les centres d'art de Normandie, les Fonds Régionaux d'Art Contemporain de Normandie, l'association professionnelle de directeurs d'établissements, la Maison de l'Image, le Pôle Image, le Centre Régional du Livre et l'Association Régionale du Livre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Jacques PEIGNE <p>– 1 par accord entre l'Association des Conservateurs des Collections Publiques de France – Section Fédérée des Conservateurs de Normandie, les Maisons de l'Architecture, le Groupement Français des Entreprises de Restauration de Monuments Historiques, la Demeure Historique et Vieilles Maisons Françaises :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Marie-Christiane DE LA CONTÉ

	<p>-1 par accord entre l'Association Régionale pour l'Habitat social de Basse-Normandie et l'Union Sociale pour l'Habitat de Haute-Normandie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Valérie MESPOULHÈS <p>-1 par l'Union Nationale de la Propriété Immobilière en Normandie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Philippe GIRAUD <p>-1 par le Comité Régional Olympique et Sportif en Normandie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Nicolas MARAIS <p>-1 par accord entre le Comité Régional de Tourisme de Normandie et la Fédération des Offices de Tourisme de Normandie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Non pourvu <p>-1 par la Fédération Nationale des Associations des Usagers des Transports de Normandie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Patrick MOREL
--	--

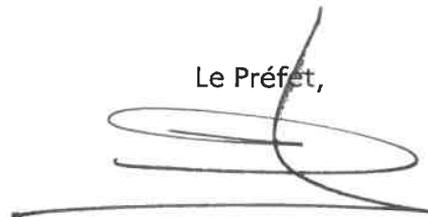
	<p>COLLEGE IV – personnalités qualifiées qui, en raison de leur qualité ou de leurs activités, concourent au développement de la région</p>
4	<ul style="list-style-type: none"> • M. Arnaud BRENNETOT • M. Antoine LAFARGE • Mme Emilie OZOUF • Mme Aminthe RENOUF

130	TOTAL GLOBAL
-----	---------------------

ARTICLE 2 : Le présent arrêté prend effet à compter du 1er jour du mois suivant sa publication, et entraîne, à compter de sa prise d'effet, l'abrogation de l'arrêté n°SGAR/20-044.

ARTICLE 3 : Le secrétaire général pour les affaires régionales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Normandie et dont copie sera adressée aux Présidents du CESER et du Conseil Régional de Normandie.

Le Préfet,



Pierre-André DURAND

Préfecture de la région Normandie - SGAR

R28-2020-09-25-004

Arrêté N°SGAR/20-055 portant composition du conseil
d'administration de l'établissement public foncier de
Normandie

*Arrêté N°SGAR/20-055 portant composition du conseil d'administration de l'établissement public
foncier de Normandie*



Pauline BLUMEREL

Rouen, le 25 septembre 2020

Chargée de mission
Équilibre des territoires

**Arrêté n° SGAR / 20-055
portant composition du conseil d'administration de l'établissement public foncier de
Normandie et abrogeant l'arrêté n°SGAR/20-021**

**Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime
Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

- Vu le décret n° 2018-777 du 7 septembre 2018 modifiant le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement public foncier de Normandie ;
- Vu le décret du Président de la République du 01 avril 2019 portant nomination de Pierre-André DURAND, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime ;
- Vu l'arrêté du préfet de la région Normandie n°SGAR/20-021 du 3 mars 2020 portant composition du conseil d'administration de l'établissement public foncier de Normandie ;
- Vu la délibération du Conseil régional de Normandie ;
- Vu les délibérations des Conseils départementaux du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime ;
- Vu les délibérations de la Métropole Rouen Normandie, de la Communauté d'Agglomération Caen-la-Mer, de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, de la Communauté d'agglomération Évreux Portes de Normandie, de la Communauté d'agglomération du Cotentin, de la Communauté urbaine d'Alençon, de la Communauté d'agglomération de la Région Dieppoise et de la Communauté d'agglomération de Saint-Lô ;
- Vu les désignations des représentants des associations départementales des maires des départements de l'Eure, de la Seine-Maritime, du Calvados, de la Manche et de l'Orne ;

Préfecture de la région Normandie
7 place de la Madeleine – CS16036 – 76036 ROUEN CEDEX
Tél : 02 32 76 54 73
Courriel : pauline.blumerel@normandie.gouv.fr

- Vu les désignations des représentants de l'État ;
- Vu les désignations des personnalités socio-professionnelles ;
- Vu la désignation du représentant des parcs naturels régionaux de la Normandie ;

ARRÊTE

Article 1er – L'Établissement public foncier de Normandie (EPFN) est administré par un conseil d'administration de quarante-trois membres composé comme suit :

1. Trente-neuf représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements

a) Neuf représentants de la région Normandie

Titulaires	Suppléants
- M. Guy LEFRAND	- M. Marc-Antoine JAMET
- M. Julien DEMAZURE	- M. François-Xavier PRIOLLAUD
- Mme Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK	- M. Jean-François BLOC
- M. Jean-Manuel COUSIN	- M. Xavier LEFRANCOIS
- Mme Clotilde EUDIER	- Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
- M. François OUZILLEAU	- Mme Catherine MEUNIER
- M. Jean-Baptiste GASTINNE	- Mme Chantal HENRY
- Mme Hélène MIALON-BURGAT	- M. Robert RETOUT
- M. Claude TALEB	- Mme Anne-Laure MARTEAU

b) Quatorze représentants des départements

Département de la Seine-Maritime

Titulaires	Suppléants
- M. Patrick CHAUVET	- Mme Christelle MSICA-GUEROUT
- M. Martial HAUGUEL	- Mme Blandine LEFEBVRE
- Mme Charlotte MASSET	- M. Michel LEJEUNE
- M. Bertrand BELLANGER	- M. Jean-Louis ROUSSELIN
- Mme Catherine FLAVIGNY	- Mme Louisa COUPPEY

Département de l'Eure

Titulaires	Suppléants
- M. Sébastien LECORNU	- M. Olivier LEPINTEUR
- M. Frédéric DUCHE	- M. Alexandre RASSAERT
- M. Jean-Paul LEGENDRE	- M. Jean-Hugues BONAMY

Département du Calvados

Titulaires

- Mme Mélanie LEPOULTIER
- Mme Patricia GADY DUQUESNE
- M. Ludwig WILLIAUME

Suppléants

- M. Patrick JEANNENEZ
- M. Christian HAURET
- Mme Coralie ARRUEGO

Département de l'Orne

Titulaire

- M. Philippe VAN HOORNE

Suppléant

- M. Jean-Pierre FERET

Département de la Manche

Titulaires

- M. François BRIÈRE
- M. Jacques COQUELIN

Suppléants

- M. Antoine DELAUNAY
- *Non pourvu*

c) Onze représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre :

Métropole Rouen Normandie

Titulaires

- M. Nicolas MAYER-ROSSIGNOL
- M. Djoude MERABET

Suppléants

- Mme Luce PANE
- Mme Fatima EL KHILI

Communauté urbaine Caen la Mer

Titulaires

- M. Emmanuel RENARD
- M. Michel PATARD-LEGENDRE

Suppléants

- M. Patrick LECAPLAIN
- Mme Nelly LAVILLE

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

Titulaires

- M. Florent SAINT-MARTIN
- M. Christian GRANCHER

Suppléants

- M. Anthony GUEROUT
- M. François AUBER

Communauté d'agglomération Évreux Portes de Normandie

Titulaire

- M. Xavier HUBERT

Suppléant

- Mme Stéphanie AUGER

Communauté d'agglomération du Cotentin

Titulaire

- M. Sébastien FAGNEN

Suppléant

- M. Olivier de BOURSETTY

Communauté urbaine d'Alençon

Titulaire	Suppléant
- M. Ahamada DIBO	- M. Gérard LURÇON

Communauté d'agglomération de la Région Dieppoise

Titulaire	Suppléant
- M. François LEFEBVRE	- M. Alain MARARTAT

Communauté d'agglomération de Saint-Lô

Titulaire	Suppléant
- M. Laurent PIEN	- M. Mickaël GRANDIN

- d) Cinq représentants des autres établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et des communes non membres d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre, à raison d'un représentant par département

Seine-Maritime

Titulaire	Suppléant
- M. Bastien CORITON	- M. Dominique MÉTOT

Eure

Titulaire	Suppléant
- M. Bernard LEROY	- M. Nicolas GRAVELLE

Calvados

Titulaire	Suppléant
- M. François AUBEY	- M. Xavier MADELAINE

Orne

Titulaire	Suppléant
- M. Sébastien LEROUX	- M. Michel DUMAINE

Manche

Titulaire	Suppléant
- M. Jean-Pierre LHONNEUR	- M. Hervé DESSEROUER

2. Quatre représentants de l'État

Désigné par le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales

Titulaire

– Mme Françoise TAHÉRI

Suppléant

- M. Philippe COURT

Désigné par le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales en charge de l'urbanisme

Titulaire

– M. Yves SALAÜN

Suppléant

- Mme Amélie LACOGNE

Désigné par le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales en charge du logement

Titulaire

– M. Olivier MORZELLE

Suppléant

- Mme Hélène BUHOT

Désigné par le Ministère de l'action et des comptes publics en charge du budget

Titulaire

– Mme Fabienne DUFAY

Suppléant

- M. Jean-François RONCEREL

3. Quatre personnalités socioprofessionnelles avec voix consultative

Chambre de commerce et d'industrie de la région Normandie :

– M. Pierre GRANIER

Chambre régionale d'agriculture de Normandie :

– M. Jean-Yves HEURTIN

Chambre de métiers et de l'artisanat de la région Normandie :

– M. Christophe BRUSCHERA

Conseil économique, social et environnemental régional de Normandie :

– M. Jean-Pierre GIROD

4. Un représentant des parcs naturels régionaux de la Normandie avec voix consultative

– M. Jacques CHARRON

Article 2 – Assistent de plein droit aux réunions du conseil d'administration :

- Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, ou son représentant, chargé du contrôle de l'établissement ;

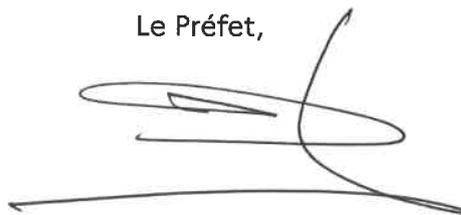
- Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie, ou son représentant ;
- Le contrôleur budgétaire de l'EPFN ;
- L'agent comptable de l'EPFN.

Article 3 – Les membres du conseil d'administration sont désignés pour la durée restant à couvrir du mandat précédent.

Article 4 – Le présent arrêté prend effet le lendemain de sa publication, et entraîne, à compter de sa prise d'effet, l'abrogation de l'arrêté n°SGAR/20-021.

Article 5 – Le Secrétaire général pour les affaires régionales de Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil régional des actes administratifs de l'État.

Le Préfet,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Pierre-André DURAND

Préfecture de la région Normandie - SGAR

R28-2020-09-25-005

Arrêté N°SGAR/20-056 portant renouvellement de la
composition nominative du conseil de surveillance du
Grand Port Maritime du Havre

*Arrêté N°SGAR/20-056 portant renouvellement de la composition nominative du conseil de
surveillance du Grand Port Maritime du Havre*



Kamel MOUSSAOUI

Rouen, le 25 septembre 2020

Mission coordination générale,
stratégie immobilière et pilotage
budgétaire

**Arrêté N°SGAR/20-056
portant renouvellement de la composition nominative
du Conseil de Surveillance du Grand Port Maritime du Havre.**

**Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime
Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

- Vu le code des transports ;
- Vu la loi n°2008-660 du 4 juillet 2008 portant réforme portuaire ;
- Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- Vu le décret n°2008-1032 du 9 octobre 2008 pris en application de la loi n°2008-660 du 4 juillet 2008 portant réforme portuaire et portant diverses dispositions en matière portuaire ;
- Vu le décret n°2008-1037 du 9 octobre 2008 instituant le Grand Port Maritime du Havre ;
- Vu l'arrêté du ministre délégué aux transports auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports de la mer et de la pêche, en date du 3 juillet 2019 portant nomination au conseil de surveillance du grand port maritime du Havre au titre des personnes qualifiées choisies en raison de leur compétence ;
- Vu l'arrêté du ministre de l'action et des comptes publics en date du 2 juin 2019 portant nomination de M. Adrien BICHET, chef du bureau des transports à la direction du budget, en qualité de représentant du ministre du budget-au conseil de surveillance du Grand Port Maritime du Havre ;
- Vu l'arrêté du ministre de l'économie et des finances en date du 28 juin 2019, renouvelant le mandat de Mme Suzanne KUCHAREKOVA MILKO membre du conseil de surveillance du grand port maritime du Havre en qualité de représentant du ministre de l'économie et des finances de l'Etat ;

- Vu l'arrêté du ministre de la transition écologique et solidaire du 11 décembre 2019, nommant M. Olivier MORZELLE, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie au conseil de surveillance du grand port maritime de Rouen au titre de représentant du ministre chargé de l'environnement ;
- Vu l'arrêté de la ministre de la transition écologique et de la ministre de la mer en date du 21 août 2020, portant nomination de M. Hervé THOMAS, en tant que directeur interrégional de la mer Manche Est – mer du Nord en remplacement de M. Jean-Marie COUPU ;
- Vu l'arrêté préfectoral N°SGAR/19-156 du 30 décembre 2019 portant renouvellement de la composition nominative du Conseil de Surveillance du Grand Port Maritime du Havre ;
- Vu la délibération de la commission permanente du Conseil Régional de Normandie en date du 4 juillet 2019 nommant Monsieur Pierre VOGT et Monsieur Hubert DEJEAN de la BATIE au conseil de surveillance Grand Port Maritime du Havre ;
- Vu la délibération du Conseil Municipal de la Ville du Havre du 24 juillet 2020 nommant Monsieur Édouard Philippe en sa qualité de Maire du Havre pour représenter la Ville du Havre au conseil de surveillance Grand Port Maritime du Havre ;
- Vu la délibération du conseil communautaire de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole du 29 juillet 2020, désignant M. Jean-Baptiste GASTINNE pour représenter la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole au sein du conseil de surveillance du grand port maritime du Havre ;
- Vu la délibération de la commission permanente du Département de Seine-Maritime en date du 21 septembre 2020 désignant Madame Christelle MSICA GUEROUT comme représentante du Département de la Seine-Maritime au conseil de surveillance Grand Port Maritime du Havre ;
- Vu les désignations des représentants du personnel de l'établissement public ;

ARRÊTE

Article 1er – La composition nominative du conseil de surveillance du Grand Port Maritime du Havre est fixée ainsi qu'il suit :

Article 1er – La composition nominative du conseil de surveillance du Grand Port Maritime du Havre est modifiée ainsi qu'il suit :

Représentants de l'État (5)

- Le Préfet de région Normandie, Préfet de la Seine-Maritime ou sa suppléante, la Sous-préfète du Havre ;
- Ministère de la transition écologique, chargé des transports et Ministère de la mer : M. Hervé THOMAS ;
- Ministère chargé de la transition écologique et solidaire : M. Olivier MORZELLE ;
- Ministère chargé de l'économie et des finances : Mme Suzanne KUCHAREKOVA MILKO ;
- Ministère chargé de l'action et des comptes publics : M. Adrien BICHET ;

Représentants des Collectivités Territoriales et de leurs groupements (4)

- Conseil Régional de Normandie : M Pierre VOGT ;
- Conseil Régional de Normandie : M. Hubert DEJEAN de la BATIE ;
- Conseil Départemental de la Seine-Maritime : Mme Christelle MSICA GUEROUT ;
- Le Havre Seine Métropole : M. Jean-Baptiste GASTINNE;
- Commune du Havre : M. Édouard PHILIPPE ;

Représentants du personnel de l'établissement public (3)

- M. Denis LELAY, encadrement, liste ASIC ;
- M. Baptiste TABOUILLOT, liste CGT ;
- Mme. Sophie HARDY, liste CGT ;

Personnalités qualifiées (5)

- Madame Léa LASSARAT, CCI Normandie ;
- Madame Emmanuèle PERRON, Vice-Présidente NGE ;
- M. Gilles WEBER, Directeur des Opérations Supply Chain MFP MICHELIN ;
- M. Matthieu CHABANEL, Directeur Général Adjoint, Maintenance et Travaux SNCF RESEAU ;
- M. Alain VERNA, Président Logistiques Seine Normandie.

Article 2 : L'arrêté N°SGAR 19-156 en date du 30 décembre 2019 portant composition nominative du conseil de surveillance du Grand Port Maritime du Havre est abrogé.

Article 3 – Le secrétaire général pour les affaires régionales de Normandie et le directeur général du Grand Port Maritime du Havre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État dans la région de Normandie.

Le Préfet,



Pierre-André DURAND